COMMUNE DE VAL-DE-VESLE

FLASH INFO N° 37

OCTOBRE 2021

RAOUL BRIZION NOUS A QUITTÉS

Adjoint honoraire et historien local, c'est une grande figure de la commune qui disparaît.



Né en septembre 1934 à Paris, Raoul Brizion est envoyé durant la guerre chez ses grands-parents en Haute Savoie, au Fayet, non loin de Chamonix. C'est là que prendra naissance son amour de la nature qui ne se démentira jamais. En 1978, au terme de sa vie professionnelle passée chez Electrolux, il est venu s'installer dans notre commune avec sa femme Thérèse.

Très vite il s'est impliqué dans la vie du village : élu Conseiller municipal en 1983, il devint ensuite adjoint au Maire jusqu'en 2011, soit 28 ans au service de nos concitoyens.

Raoul Brizion était un passionné d'histoire. Inlassablement, il a fouillé les archives de notre commune, a reconstitué les récits et nous a fait part de ses découvertes dans notre bulletin local, sous le titre « Notre page d'histoire » qui deviendra plus tard « Au fil de l'histoire ».

Après quelques articles non signés, notre historien a entamé une collaboration régulière avec le journal municipal, il a ainsi évoqué de très nombreux sujets, nous en citerons quelques-uns : « Val-de-Vesle pendant la guerre 1914-1918 », « L'histoire des châteaux de Courmelois et de Thuisy », « Villages, hameaux et lieux-dits disparus », « l'origine des mots : Courmelois, Thuisy, Wez » etc…

Quelques articles ont mérité particulièrement notre attention : « Les églises de notre village » parus dans les n° 28, 29 et 30 du Val-de-Vesle Info, ont marqué les écoliers de Val -de-Vesle puisque Raoul est intervenu à l'école et a construit avec les élèves des maquettes de ces églises. Le n° 41 « Habitants de nos villages » évoque Nicolas GOUJON de THUISY. Cet article a sans doute permis à Raoul Brizion de prendre contact avec les descendants de cette famille qui ont donné l'autorisation d'utiliser leur blason comme emblème de notre village.

Le dernier « Au fil de l'histoire » se trouve dans le Flash Info n°28 d'octobre 2019, il est consacré au centenaire de la GRANDE GUERRE. Nous vous en livrons la conclusion :

« Ce devait être la Der des Ders.
(Les rescapés de la Grande Guerre) ignoraient qu'un caporal, vétéran autrichien moustachu, aidé par une brochette d'illuminés, serait la cause d'un affrontement plus sanglant encore que le précédent. »

Grand défenseur de la nature depuis son enfance, notre concitoyen a représenté la commune dans les très nombreuses réunions qui ont abouti à la création de la zone « NATURA 2000 » qui s'étend sur notre territoire.

Raoul était un guide parfait de l'église de Courmelois classée « Monument historique ». Toujours d'une grande disponibilité, il allait jusqu'à assurer le secrétariat de mairie si nécessaire.

Raoul Brizion a donné une mémoire à notre village, avec sa disparition, c'est une page de l'histoire de Val-de-Vesle qui se tourne.

****Tous les articles de Raoul Brizion sont consultables en mairie.***

Procès-Verbal (PV) du Conseil municipal du lundi 12 juillet 2021

- **La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h00 ;** sont présents tous les membres en exercice sauf Mme Nathalie ROUSSEL-MORIN, excusée, qui donne procuration à M. Jean-Michel SPANAGEL et M. Grégory DELAVENNE, excusé.
- Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.
- Le PV du dernier Conseil est approuvé par tous les conseillers présents.

Ordre du jour :

1) Square et parvis de l'Église de Wez : choix de l'entreprise :

Suite à l'exposé fait par M. Jean-Michel SPANAGEL, la commission d'appel d'offres, qui s'est réunie lundi 12 juillet 2021 à 19h, propose aux membres du Conseil municipal de retenir l'entreprise :

- **C**hampagne **T**ravaux **P**ublic (C.T.P.), de Cormontreuil, pour un montant de 119 514,19 € HT.

Entreprise CTP	montant HT
phase 1 Base	108 660,09 €
PSE	7 150,10 €
phase 2	1 621,80 €
phase 3	2 082,20 €
TOTAL OFFRE CTP	**119 514,19 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, valide le choix de la commission d'appel d'offres à savoir :

- l'entreprise C.T.P. pour un montant de 119 514,19 € HT et autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2) Création d'un poste d'adjoint technique territorial :

M. le Maire propose à l'ensemble du Conseil municipal la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C au service technique.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter la proposition de M. le Maire.

3) Panneaux d'affichage et refonte du site internet de la commune :

- Suite au courrier du Préfet de la Marne, daté du 25 mars 2021, concernant le plan de relance à la transformation publique et suite aux modalités de déploiements des fonds d'innovation et de transformation numérique des collectivités territoriales, M. le Maire propose la refonte complète du site internet de la commune ainsi que la création d'un nouveau logo (vu avec la commission communication).
  Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide de prendre la société SÉRÉNAÉ, à Val-de-Vesle, pour un montant de 4 400 € HT.

- De la même façon, considérant les obligations d'affichage, les difficultés d'afficher sous forme papier et le respect des règles et délais et considérant les aides financières proposées par ce plan de relance, M. le Maire propose d'équiper la mairie de 2 panneaux d'informations à écran tactile (un à l'extérieur et un autre à l'intérieur).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal décide de retenir la société ADTM, à Cadaujac (33) pour un montant de 21 909 € HT.

M. le Maire est chargé de faire la demande de subventions auprès de la préfecture de la Marne, pour la refonte du site internet et pour les 2 panneaux d'informations à écran tactile, subvention qui peut atteindre 100% pour les communes de moins de 1000 habitants.

4) Construction garderie-cantine et extension de l'école :

En ce qui concerne l'extension de l'école et la création d'une cantine-garderie, un jury de 12 personnes (3 architectes, 8 élus de la Communauté Urbaine du Grand Reims et M. Serge HIET) a retenu, dans un premier temps, trois cabinets d'architectes. Chacun devait présenter son projet avec un cahier des charges très complet. Puis, dans un deuxième temps, le jury s'est de nouveau réuni et par 10 voix sur 12, a choisi le projet présenté par la cabinet d'architectes OMADA de Châlons- en- Champagne.
Pour information M. le Maire montre aux conseillers présents le projet choisi qu'ils trouvent très intéressant et abouti.

5) Questions diverses :

- Mme Brigitte MAILLET-LENS demande si le déploiement de la fibre sur la commune est toujours prévue pour septembre.
  ⇒ M. Jean-Michel SPANAGEL lui répond qu'à l'heure actuelle, les délais sont tenus.
- Mme Brigitte MAILLET-LENS s'inquiète de la circulation automobile rue de La Victoire qui lui semble trop rapide.
  ⇒ M. Serge HIET charge M. Jean-Michel SPANAGEL de mener une réflexion sur ce sujet au sein de la Commission « travaux ». Il profite de cette question pour rappeler à chacun de bien vouloir respecter la Code de la route, notamment la vitesse de 50km/h dans le village.

La séance est levée à 21h00

Procès-Verbal (PV) du Conseil municipal du mardi 14 septembre 2021

Le Conseil municipal a été précédé d'une réunion animée par le bureau d'étude AEDIFICEM de Champigny (51) pour un recueil des besoins sur le futur équipement communal qui devrait être construit dans la future zone du Bois Branscourt 3 (près de la gare).
Cette réunion est la dernière après celles effectuées auprès des enseignants et de l'association sportive de la commune.
Ce recueil de besoins permettra au Conseil municipal, après restitution des désidératas de chacun, de déterminer l'équipement idéal pour notre commune.

- **La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h45 ;** sont présents tous les membres en exercice sauf M. Stéphane VANLOMMEL, excusé et M. Yves RAMOS.
- Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance.
- Le PV du dernier Conseil est approuvé par tous les conseillers présents.

Ordre du jour :

1) Simplification comptable avec l'expérimentation du compte financier unique - Adoption de la nomenclature comptable M57 au 1er janvier 2022 :

L'État a décidé de mettre en place un compte financier unique pour les collectivités. Chaque collectivité devra adopter ce compte obligatoirement au 1er janvier 2024.
Il est décidé, à l'unanimité, d'adopter cette nouvelle nomenclature M57 (à la place du M14) pour la commune dès le 1er janvier 2022.

2) Tarifs communaux :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, et après en avoir délibéré, de fixer les nouveaux tarifs municipaux de la façon suivante :

CONCESSIONS :

Concession 2 places 2m² (50 ans)	200 €
Concession 4 places 4m² (50 ans)	350 €
Emplacement pour cavurne 1m² (50 ans)	150 €
Case columbarium (30 ans)	400 €
Case columbarium (50 ans)	600 €

BOIS :

m3 à fendre	40 €

FOYER RURAL ET PARC MUNICIPAL :

Location	Particulier**
Week-end	500 € charges incluses
Week-end + 1 jour férié	600 € charges incluses

Location Parc*	Particulier**
Pour mariage	180 € charges incluses

* *Parc + tables et bancs (+ barnums si besoin) – Uniquement pour les vins d'honneur*
** *Le foyer rural est loué uniquement aux habitants de Val-de-Vesle*

3) Point sur la refonte du site internet :

Mme Pauline ROSIER présente à l'ensemble des conseillers municipaux le nouveau site internet de la commune qui sera opérationnel en début d'année 2022.
Ce futur site recueille l'adhésion de l'ensemble du Conseil municipal.
M. le Maire remercie M. Sylvain LEICHTENAUR et Mme Pauline ROSIER pour le travail considérable accompli ces derniers mois.

4) Point sur l'arrivée de la fibre optique :

M. Jean-Michel SPANAGEL fait le point sur la fibre optique :
- ❖ sa commercialisation se fera courant octobre ou début novembre.

5) Information sur l'exposition de la commune au risque de Retrait Gonflement des Argiles (RGA) :

M. le Maire informe le Conseil municipal que certaines zones de Val-de-Vesle sont en zone de Retrait Gonflement des Argiles (aléas forts ou moyens). Ce phénomène est un mouvement de terrain lent et continu : par des variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux, il entraîne des gonflements en période humide et des tassements en période sèche. Ces variations de volumes se traduisent par des mouvements différentiels de terrain et se manifestent par des désordres affectant le bâti.

Les vendeurs de terrains constructibles non bâtis sont dorénavant tenus de fournir à l'acheteur une étude géotechnique. Elle doit être transmise au constructeur qui a l'obligation d'en tenir compte dans l'élaboration des projets.

On peut trouver sur la plateforme ministérielle « **Géorisques** » la carte d'exposition permettant d'identifier, pour chaque commune, les zones exposées à ce phénomène RGA. L'accès est possible sur : ***https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi*** et en sélectionnant « ***accéder à la carte interactive*** » sous le bandeau Retrait-gonflement des sols Argileux.

L'ensemble de ces dispositions ne remet pas en cause les règles d'urbanisation, mais impose de tenir compte de ce risque dans les futurs projets de construction.

6) Divers :

- M. le Maire demande aux conseillers municipaux s'il faut envisager de rendre carrossable le chemin qui part du Marronnier jusqu'à la rue du Pont de l'Étang.
  ⇒ **À l'unanimité**, le Conseil municipal décide qu'il faut garder ce chemin en l'état et que la circulation doit être restreinte au maximum pour protéger notre Arbre Remarquable qu'est le Marronnier

- Mme Brigitte MAILLET-LENS signale que quelques enfants s'amusent à faire des parties de sonnettes très répétitives ces derniers temps, rue de la Victoire.

- Mme Isabelle PERRIN rappelle que le prochain marché rural aura lieu le samedi 9 octobre. Elle demande aux conseillers disponibles ce jour-là de venir l'aider à installer les exposants et à ranger le matériel à la fin de l'évènement.

La séance est levée à 22h00

Commission « Créer du lien / Vie Locale »

Mardi 27 Juillet 2021 à 19h30

Membres présents : Micheline BELLOUIN, Grégory DELAVENNE, Karine HUART, Eden LEICHTENAUR, Denis MOREAU, Isabelle PERRIN, Nathalie ROUSSEL-MORIN.
Membre excusé : Stéphane VANLOMMEL.

1. Préparation de la journée découverte d'activités du Samedi 04 Septembre 2021 :

Il est décidé d'organiser cette journée à compter de 14h avec les associations locales :

- AS VALVE
- CADM TENNIS MOURMELON LE GRAND
- JUDO CLUB LES PETITES LOGES
- HOCKEY CLUB CHALONS
- AS FOOT SEPT SAULX
- ARCHERY DES LOUPS DE VERZY
- JSP VERZENAY

Apéritif offert par la commune à partir de 19h.

Cinéma en plein air à 21h.

Il faudra demander à Claudine si elle est disponible ce soir-là pour venir avec son food-truck sur l'événement.

Le feu d'artifice pourra être tiré de la jachère à Mr Oudin (lui demander l'autorisation)

Il est décidé d'appeler cet évènement : Journée sportive/Soirée festive.

Il est demandé à Eden si elle peut charger son mari de la réalisation de l'affiche.

Il sera demandé à tous les partenaires leur logo respectif afin de les intégrer sur l'affiche.

Il est prévu d'imprimer l'affiche et de la distribuer dans les boîtes à lettres la semaine 33 (après le 15 août).

La réunion s'achève à 20h30

Commission « Créer du lien / Vie Locale »

Mardi 31 Août 2021 à 19h30

Membres présents : Micheline BELLOUIN, Grégory DELAVENNE, Karine HUART, Denis MOREAU, Isabelle PERRIN, Nathalie ROUSSEL-MORIN et Stéphane VANLOMMEL
Membre excusé : Eden LEICHTENAUR

Les membres de la commission remercient Sylvain LEICHTENAUR pour la réalisation de l'affiche pour la journée du samedi 04 septembre. La présidente remercie l'ensemble des membres pour la distribution des affiches dans les boites à lettres.

Déroulé de la journée sportive et de la soirée festive du samedi 04 septembre :

1. À partir de 13h : récupération du camion de la commune avec les tables, les bancs et les barrières et distribution sur les différents stands.
Grégory DELAVENNE installera une sono pour couvrir l'ensemble de la manifestation et surtout le feu d'artifice.

2. À partir de 14h Ouverture des différents stands :

   A. **CADM TENNIS** : initiation tennis sur le court de tennis avec des mini filets pour les plus jeunes et parcours de motricité.
   B. **JUDO CLUB DES PETITES LOGES** : Stand avec démonstration et essai
   C. **AS VALVE** : Stand pour l'inscription au Yoga et stand de démonstration Fitness avec Agnès CLOUET de 15h30 à 16h30.
   D. **HOCKEY CLUB DE CHALONS** : le club ne pourra pas venir mais nous aurons à disposition des affiches et des flyers.
   E. **AS FOOT DE SEPT SAULX** : le club ne pourra pas être là.
   F. **L'ARCHERY DES LOUPS** : l'association était très intéressée mais elle ne peut pas se libérer ce jour-là !
   G. **JSP VERZENAY** : ils vont réaliser l'ensemble de leurs entrainements à partir de 14h et jusqu'à 18h sur le terrain des grands bois.

3. À 19h00 : Apéritif offert par la commune.
   Prévoir l'achat pour réaliser le punch, les boissons sans alcool et les gobelets.

4. À 21h00 : séance de cinéma en plein air

5. À 23h : Feu d'artifice.

Questions diverses : Il m'a été demandé si on pouvait apporter des tables et des chaises pour fêter un anniversaire.
Les membres de la commission pensent que c'est une soirée dédiée à la séance de cinéma en plein air (chacun pouvant apporter sa chaise pliante ou son plaid pour profiter du film) mais que ce n'est pas le lieu pour une fête entre amis.

La réunion s'achève à 20h30 et nous espérons que le Soleil sera présent pour cette journée !!!!

Commission "Communication et Informations municipales"

Mardi 14 septembre 2021 à 10h00

Membres présents: Serge HIET, Karine HUART, Eden LEICHTENAUR et Isabelle PERRIN avec Francine LEROY et Pauline ROSIER, secrétaires de mairie.
Invité : Sylvain LEICHTENAUR, infographiste

◊ Sylvain LEICHTENAUR nous présente le nouveau site Internet de la commune qu'il est en train de modifier progressivement avec l'aide de Pauline ROSIER.

C'est un site évolutif, plus moderne et plus facile d'utilisation (plus instinctif).
Il comportera différents onglets comme par exemple celui du patrimoine ou de la médiathèque; un onglet Illiwap permettra aussi de télécharger l'application directement sur son ordinateur et les derniers messages envoyés seront consultables.
Le site recueille l'adhésion de l'ensemble de la commission. Il sera présenté en Conseil municipal le soir même.

La commission décide que ce nouveau site Internet sera dévoilé aux habitants lors des vœux en début d'année 2022 pour qu'il puisse ensuite remplacer le site actuel.

◊ Il faut dès à présent réfléchir à la mise en place du nouveau logo : sur quels supports l'apposer ? comment et avec quelle entreprise ?

Après un tour de table, il apparait nécessaire de le mettre sur :
⇒ Le panneau numérique,
⇒ Le camion de la commune,
⇒ Les vêtements des employés municipaux

◊ Une réflexion est en cours sur l'avenir des panneaux d'affichage dans les différents quartiers : faut-il y insérer des QR codes qui permettraient aux personnes, munis d'un téléphone portable, d'être directement dirigés sur le site internet de la commune ? Cela permettrait aux personnes qui se promènent de découvrir les balades possibles sur notre commune (à voir avec la commission environnement et voir si cela fait partie des compétences de la CUGRe).

Sylvain LEICHTENAUR nous précise qu'il faut un outil pour générer ces QR codes qui permettent d'accéder à un site WEB, de consulter un fichier PDF, d'écouter de la musique etc. Ce service est payant (environ 150 €/an) car il faut mettre à jour régulièrement ces QR codes qui deviennent rapidement obsolètes. Il va se renseigner à ce sujet.

Si cela est réalisable, pourquoi ne pas offrir aux habitants de la commune, lors de la mise en place du nouveau site Internet, des portes clés ou magnets floqués du logo et d'un QRcode ?

◊ Une réflexion doit être également menée sur le recensement des entreprises et micro-entreprises (commerces et services) présents sur la commune pour avoir à disposition un annuaire de ces différents professionnels.

La réunion s'achève à 12h00

Commission "Travaux, valorisation du patrimoine bâti"

Lundi 20 septembre 2021, 19h00

Membres présents : Serge HIET (président), Jean-Michel SPANAGEL (responsable), Nathalie ROUSSEL, Grégory DELAVENNE, Franck FROGER, Denis MOREAU et Yves RAMOS.

Membres absents : Jérémy RICHY (excusé), Antoine RENAUD (excusé) et Brigitte MAILLET-LENS.

1. RECAPITULATIF TRAVAUX 2021

Entreprise	***Lieux***	***Travaux***
SIEM	Rue du Général De Gaulle	Enfouissement réseaux électriques
REICHARD	Eglise de WEZ	Réfection couverture
SCEE	Impasse des Anémones	Enfouissement réseau télécom
PEHU	Mairie	Reprise crépi soubassement mairie
PIERRARD	Eglise de WEZ	Nettoyage façade de l'église
CTP		Tavaux de sécurisation routière
CTP		Création de « bateaux »
CTP	Rue de l'Ecluse	Modification parking
CTP	Impasse des Gros Bois	Création d'une voie en enrobé
CTP	Rue du Lavoir	Mise en place d'un bi-couche
HR RENOV.	Mairie	Aménagement Annexe mairie
FERTEC	Boulangerie	Remplacement de deux portes
FERTEC	Mairie	Remplacement fenêtres sous sol
PROTAIN	Boulangerie	Ravalement (peinture)
Reste à réaliser :		
PROTAIN	Foyer rural	Ravalement (peinture)

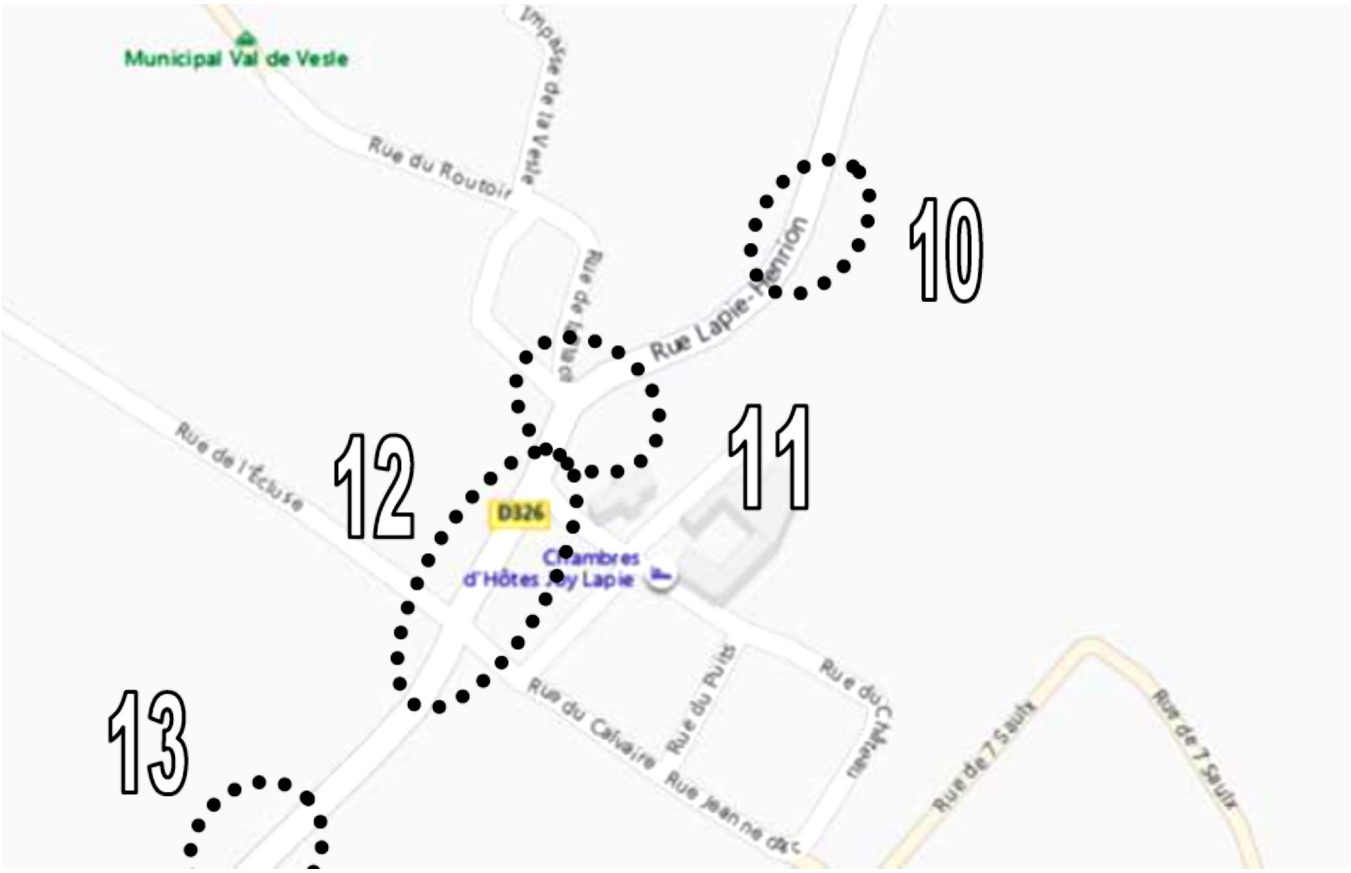
2. PROGRAMMATION VOIRIE 2022

M. le Maire informe la commission que les travaux de voiries qui suivent ont étés retenus par la Communauté Urbaine du Grand Reims. Elle prendra en charge deux dossiers en 2022 :
- Réfection de la voirie et des trottoirs de l'impasse des Anémones
- Requalification d'une partie de la rue de l'Église (intersection rue Claude Lopvet) avec la mise en place de deux poteaux d'éclairage public

3. SECURISATION ROUTIERE POUR 2022

Il est décidé de réaliser les points 8, 10, 11, 12 et 13 du projet proposé par l'Observatoire de la sécurité routière (organisme du département de la Marne).
Le point N° 7 étant reporté après les travaux d'extension de l'école…





Ces travaux se feront en 2022 et feront l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police.

M. le Maire demande aux membres de la commission d'avoir une réflexion sur la continuité piétonne sur l'ensemble de la commune et à Jean-Michel SPANAGEL de prendre contact avec les services du département concerné.

4. TOITURE DU FOYER RURAL

La première partie de la réfection de la couverture périphérique du foyer rural à été faite suite à de très grosses fuites côté cuisine et bar.
La commission décide d'engager la suite des travaux en acceptant le devis de l'entreprise LES COUVREURS BELMONTOIS de Val-de-Vesle pour un montant de 44141.76 € T.T.C., sachant que la Communauté Urbaine du Grand Reims prend à sa charge 50% du montant dans le cadre de la mise à disposition du foyer rural par la commune pour la cantine scolaire (compétence du Grand Reims).

5. PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

La commune a réfléchi lors de la précédente mandature à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et notamment les ateliers municipaux, le presbytère et le futur équipement sportif.
La crise sanitaire et le changement de conseil municipal ont perturbé le traitement de ce dossier.
Jean-Michel SPANAGEL est chargé de relancer le dossier auprès d'ENEDIS et de l'entreprise installatrice. A ce sujet, Jean-Michel SPANAGEL et Grégory DELAVENNE assisteront à une réunion régionale de l'énergie renouvelable citoyenne le 8 octobre à Fagnières.

6. EGLISE DE COURMELOIS

M. le Maire informe la commission que, suite au diagnostic effectué par le cabinet d'architecture « STUDIOLADA », nous attendons toujours le rapport de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

La réunion s'achève à 20h00

Commission "Communication et Informations municipales"

Mardi 21 septembre 2021 à 9h00

Membres présents: Serge HIET, Karine HUART, Eden LEICHTENAUR et Isabelle PERRIN avec Francine LEROY et Pauline ROSIER, secrétaires de mairie.

◊ La commission décide de mettre un message aux entreprises et micro-entreprises (commerces et services) présents sur la commune dans le prochain Flash Info, ainsi que sur Illiwap, pour déterminer celles qui souhaitent figurer sur l'annuaire de la commune.
La commission étudiera ensuite la recevabilité ou non de chaque demande.
Il faudra que ces entreprises et micro-entreprises :
⇒ aient leur siège social sur la commune ;
⇒ soient reconnues comme un service aux habitants etc.

Il sera nécessaire de vérifier chaque année que l'entreprise est encore présente sur la commune

◊ Les membres de la commission préparent le prochain Flash Info qui devra être imprimé le 1er octobre et distribué en début de semaine suivante (avant le marché rural du samedi 9 octobre).

La réunion s'achève à 11h00

CMEJ Val de Vesle

Appel aux enfants et jeunes valdeveslois(es) volontaires

Renouvellement des membres du CMEJ

Le CMEJ, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) est une assemblée d'enfants volontaires âgé(e)s de 8 à 14 ans qui souhaitent s'engager dans la vie de leur commune pour une période de deux ans.

Le CMEJ permet aux enfants et aux jeunes qui y siègent de mener des actions, des projets pour enrichir la vie des habitants de Val-de-Vesle et de leurs camarades à différents niveaux : solidarité, environnement, sports, loisirs…

Si tu es intéressé(e), une première réunion aura lieu au foyer rural le :

Vendredi 15 octobre 2021 de 19h à 20h

durant laquelle le fonctionnement du CMEJ te sera expliqué. Les groupes de travail (Commissions) auxquels tu pourras t'inscrire seront définis et les jours de réunion seront fixés selon les possibilités de chacun.

Chaque Commission sera encadrée par un conseiller municipal adulte.

INFORMATIONS MUNICIPALES

POUR CONTACTER LA MAIRIE

☎ (tel.) 03.26.03.91.18

(e-mail) mairie@valdevesle.fr

(site internet) www.valdevesle.fr



Ouverture au public :

Lundi :	15h - 19h
Mardi :	Fermé
Mercredi :	09h - 11h
Jeudi :	14h - 16h
Vendredi :	15h - 17h

Pour avoir toutes les infos de la Commune en temps réel, téléchargez l'application de la Commune « Illiwap » en flashant le QR code ci-contre :

FERMETURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE :



> Le mercredi 3 novembre 2021

> Du lundi 27 au vendredi 31 décembre 2021 inclus

RENCONTRE AVEC LE MAIRE OU LES ADJOINT(E)S :

Il vous suffit de prendre rendez-vous par mail : mairie@valdevesle.fr

PERMANENCES A LA MAIRIE :

CLIC du Nord Rémois

* **Du CLIC du Nord Rémois**

Chaque 1er jeudi du mois de 14h à 16h, rendez-vous ou renseignements au 03.26.05.74.19

* **De l'Assistante Sociale**

Chaque 4ème mardi du mois de 14h30 à 16h, rendez-vous avec Madame LE HUITOUZE ou renseignements au 03.26.97.00.94 (vous devez passer par le parc de la Mairie).

BONNE NOUVELLE, LA FIBRE EST LÀ !

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE — L'Europe s'invente chez nous

LOSANGE — La fibre optique dans le Grand Est

La fibre est arrivée chez vous !

A PARTIR DU 18 OCTOBRE 2021

vous pourrez bénéficier de débits Internet inégalés.

Le contexte de la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.
Dans cette attente, rendez-vous notre le site internet www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider

- testez votre éligibilité https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/
- téléchargez la plaquette dédiée aux particuliers https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette-Losange_v2B-nouveau-bloc-marque-MAJ-08022021-.pdf

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

A ce jour, le réseau Losange accueille 13 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public (et 44 dédiés aux professionnels). Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange. *Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé).* La gratuité de ce raccordement vous est assurée par toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.
Si le technicien devait rencontrer des difficultés dans les opérations de raccordement, il lui appartiendra d'en rendre compte à votre opérateur qui contactera éventuellement Losange pour une éventuelle intervention technique.

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien https://bit.ly/vidéoanimée Losange (ou avec le QR-code)

Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de

la fibre

EN IMAGES

03 juin 2021

Sortie Scolaire dans les Marais de Courmelois,

accompagnée de Mélanie du Conservatoire des Espaces Naturel et de deux animateurs de « la Maison de la Nature » à Boult-aux-Bois















EN IMAGES





12 juin 2021

Marché Rural - Place René Viellard







14 juillet 2021

Traditionnelle Cérémonie du 14 juillet













12 août 2021

Une visite inattendue à Val-de-Vesle

Nous vous présentons **Pieter** et **Paco** !

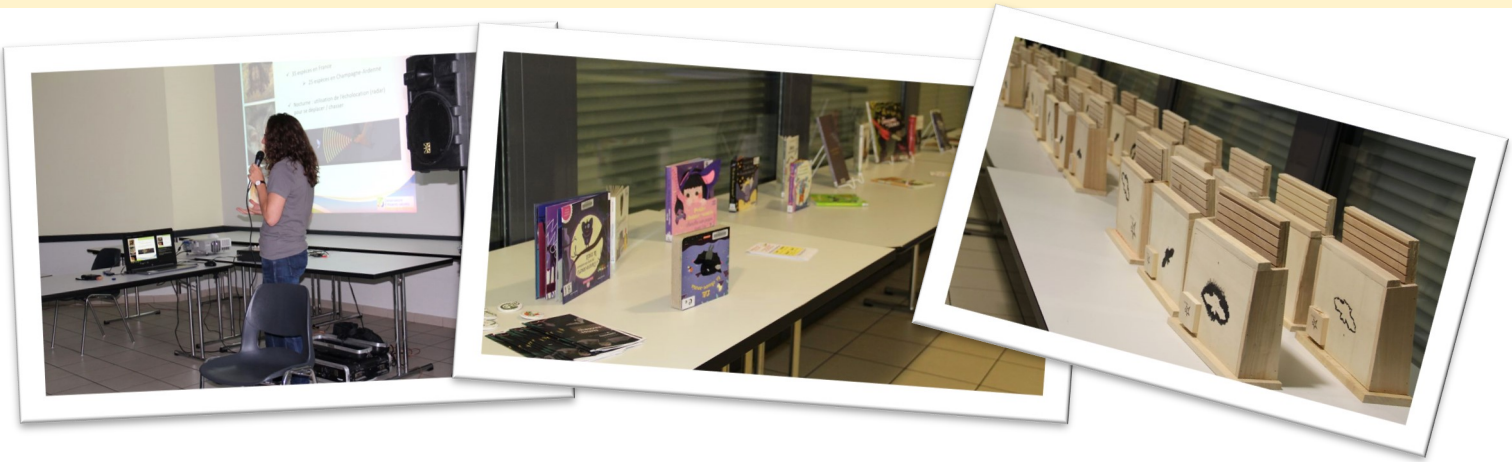
Pieter est parti d'Amsterdam à la conquête d'une belle aventure avec son âne **Paco**.

Leur objectif était de parcourir les villes et villages afin d'atteindre St Jacques de Compostelle.

Il s'est donc abrité sous notre marronnier, et a pu se désaltérer et se reposer quelques heures à la Médiathèque.

Espérons qu'ils aient fait bon voyage !

EN IMAGES

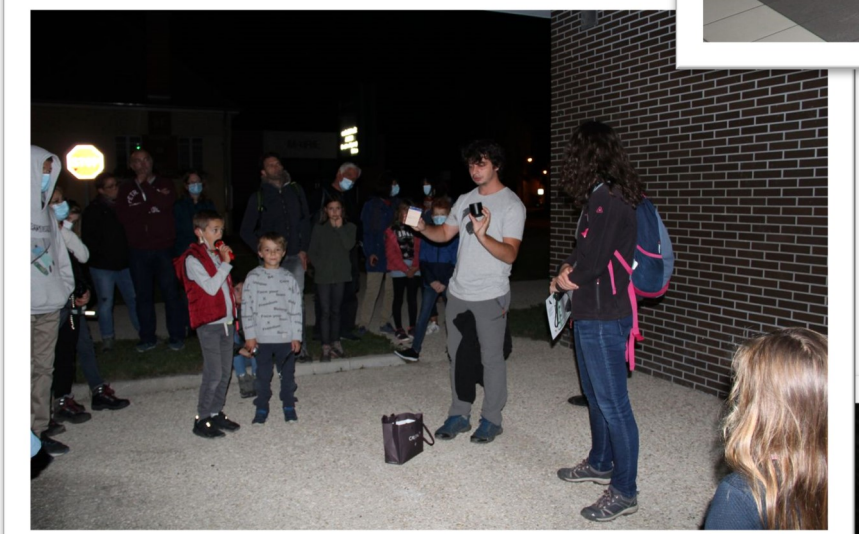


27 août 2021

Nuit de la Chauve-Souris

Mini-conférence, film, balade nocturne & distribution de nichoirs... nous vous avions donné rendez-vous pour une soirée conviviale : 70 personnes étaient présentes !









EN IMAGES





04 septembre 2021

Journée sportive:
Rencontre avec les associations sportives locales : CADM Tennis Mourmelon, Judo club des Petites Loges, JSP Verzenay et l'AS VALVE.













EN IMAGES



Soirée festive:

Apéritif offert par la Commune, restauration sur place, cinéma en plein air avec la diffusion du film « Donne-moi des Ailes » de Nicolas VANIER, suivi du feu d'artifice pour clôturer la journée.









Une très belle journée, sous le soleil, qui a permis de se retrouver pour la rentrée !



Ecole de Val-de-Vesle

CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 04 JUIN 2021

Membres présents : M. HIET, Maire

M. DESSOYE, chargé des affaires scolaires, Pôle Territorial de Rilly-la-Montagne

Mme KERE, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Mme SACY, Directrice d'Ecole

Mmes DARME, HENNEQUIN, MARTEL, SOITEL, WSZOLEK, ZOURANE, Enseignantes

Mmes BACQUENOIS, CHAWAF, DELVAUX, Mrs GIGNON, HERVOIS, RICHARD, Représentants de Parents d'Elèves

Mme HUART Adjointe au Maire

Mme REMY, Présidente du C.P.E

Membres excusés : M. LAMIRAULT, Inspecteur de L'Education Nationale

Mme PERRIN, adjointe au Maire

Mmes CARDOT THIEBAULD, Représentantes de Parents d'Elèves

La session est ouverte à 18h00, Mme DARME assure le secrétariat de séance, Mme SACY la remercie et souhaite la bienvenue à tous.

L'équipe enseignante étant présente dans la salle mais les autres membres en visio, Mme SACY les remercie de s'adapter aux mesures sanitaires et les invite à intervenir si besoin.

⇒ Bilan annuel

♦ Les activités scolaires

Même si la situation sanitaire n'a pas nécessité un confinement long cette année (une semaine seulement) le protocole sanitaire de l'Education nationale est resté très rigoureux et n'a pas permis un retour à la normale à un moment quelconque de l'année.
Il était primordial de maintenir une certaine normalité en accueillant les enfants à l'école, en préservant leurs liens sociaux. Pas de concert, pas de fête de l'école, mais des enfants en classe, ensemble.

Les enfants de CE2-CM1-CM2 se sont rendu trois fois à la piscine de SUIPPES en Octobre.
Le protocole ne permettait ensuite pas de transporter ou d'accueillir deux classes simultanément.

Toutes les classes élémentaires et la Grande Section ont accueilli plusieurs fois M. BOUILLON, infirmier scolaire, venu mener des ateliers autour de thèmes tels que les écrans, les soins dentaires, la concentration, les émotions, l'estime de soi, l'APS, (la sexualité à venir pour les élèves de CM2) avec des supports adaptés à l'âge des élèves.

La classe de CM2 a travaillé avec un agent de la SNCF autour des dangers liés à la présence d'une voie ferrée dans le village et de l'utilisation du train.

♦ Les actions pédagogiques

Il n'y a pas eu, cette année encore, de concert de l'école, les enfants ne se sont pas retrouvés en chant choral durant toute l'année scolaire. Les classes de CE2- CM1 et CM2 ont toutefois participé à quatre Clip'Art en visio avec les conseillers pédagogiques en arts de la circonscription. Ils ont ainsi bénéficié d'interventions de qualité pour apprendre à écouter, à regarder, produire et s'approprier un vocabulaire spécifique.

Les enfants de CP-CE1 ont participé à une animation sur la biodiversité spécifique des marais lundi 31 Mai en compagnie d'un animateur nature de Boult aux Bois. La matinée s'est déroulée en classe et l'après-midi sur place.

Mme CHAPIER est venue rencontrer les parents des enfants de CM2 ne connaissant pas le collège ainsi que les élèves de CM2. Elle a expliqué le fonctionnement du collège (bus, cantine, effectifs, évaluations…) et répondu aux questions.
.
Les enfants de CM2 vont vivre une journée autour du **« Savoir rouler »** mardi 8 juin à Sillery proposée par l'USEP et encadrée par la brigade mobile de gendarmerie. Ils pique-niqueront sur place.

Les rencontres des écoles qui folkent de l'OCCE n'ont pas eu lieu.

- **Les activités sportives et culturelles**

Les enfants ont bénéficié d'un spectacle par classe proposé par l'USC Montval.
Les projets culturels avec intervenants extérieurs dans les classes ont été maintenus avec les aménagements nécessaires pour répondre aux contraintes sanitaires.

Le projet "In Ouïe" proposé aux enfants de CM2 se déroule avec Patrick DEFOSSEZ, compositeur, en visio et Jean-Baptiste BERGER, musicien, en présentiel.
C'est une découverte de la musique contemporaine qui utilise les bruits et les objets. Ils guident l'écoute, expliquent les termes. La dernière séance est axée sur la composition

Le projet " Petit grain deviendra planète " a été mené avec la classe de CP-CE1 par l'artiste Gladys BOURDON le 21 mai.
Les enfants ont observé des photos de la planète Mars puis travaillé avec des pigments et des pochoirs pour reproduire la surface de Mars. Avec ces créations, Gladys BOURDON va maintenant réaliser une représentation de la planète Mars de la classe en 3 D. Cette production sera visible par les enfants et leurs parents sur ordinateur.
Mme SACY remercie le Pôle territorial de Rilly-la-Montagne pour son aide à la réalisation de ces projets.

Le projet " Le son de la couleur " en classe de GS-CP est animé par l'artiste Sophie HASSLAUER et la musicienne Millie ERDOGAN.
Après avoir présenté leur métier, les intervenantes ont travaillé sur la découverte des sons, la création d'instruments de musique avec du matériel de classe et la modélisation des instruments. Les enfants ont ensuite essayé leurs instruments. Une production filmée doit être réalisée.

Les enfants de CE2-CM1 poursuivent leur projet autour de **l'Aire Terrestre Educative.**
Ils ont choisi le site, procédé à l'inventaire de la faune et de la flore, comparé ce milieu naturel avec celui des marais dans lesquels ils se sont rendus le 3 juin et découvert ce qu'est un plan de gestion d'un espace naturel.
L'aire est en cours de labellisation, la partie aménagement de l'espace débutera l'an prochain.
M. HIET souligne que les enfants n'ont pas choisi le terrain le plus facile et que seules 5 classes du Grand Est sont porteuses d'un projet ATE et une seule dans la Marne.
La commune est sélectionnée pour le titre de Capitale française de la biodiversité, catégorie moins de 2000 habitants et l'ATE fait partie des actions importantes qui entrent en compte. Le jury se déplacera le 13 juillet à Val de Vesle.
Mme SACY remercie Monsieur le Maire pour ce beau partenariat permettant aux enfants d'être des citoyens impliqués dans la vie de leur commune.

Les rencontres sportives Montval n'ont pas eu lieu, les élèves de deux classes ne pouvant être brassés.
Seul « Le Petit Tour Montval » se tiendra le 1er Juillet dans la forêt de la montagne de Reims, de Verzenay à Vaudemange, car il peut se dérouler avec un respect strict du protocole.

Dans le cadre de la labellisation **« Génération 2024 »** les classes bénéficient d'e-rencontres sportives proposées par l'USEP avec pour thème les J.O. et les villes les ayant déjà accueillis.

Pas de fête de l'école, mais une **journée festive pour les enfants** s'organise entre les enseignantes et le Comité de Parents d'Elèves. Elle aura lieu vendredi 2 Juillet, au Parc des Grands Bois. Les enfants profiteront, par classe, de jeux proposés par le CPE. Ils pique-niqueront par classe le midi et participeront à un gouter en extérieur, toujours par classe à partir de 16 heures.
Les enseignantes remercient le CPE pour leur dynamisme, leur positivisme et leur disponibilité pour les enfants de l'école.

⇒ **Le Périscolaire**.

♦ **La cantine**

Les contraintes sanitaires liées à l'absence de masque lors des repas sont très bien gérées par le personnel : deux services, un espacement de 1,50 mètre entre les enfants qui sont placés en quinconce.
Les petits déjeunent dans la petite salle de restauration et les grands dans la salle du foyer rural qui n'est plus dédié qu'à la cantine scolaire.
Les enseignantes souhaitent souligner le professionnalisme et la conscience professionnelle de l'équipe des agents intercommunaux qui s'organisent, remplacent les absentes dans un souci d'intérêt du service et des enfants. Elles les remercient très sincèrement pour leur investissement.

♦ **La garderie**

Là aussi les agents d'encadrement se sont adaptés aux mesures sanitaires :
Les enfants sont répartis par groupes classes et par tables. Lorsque la météo est favorable, ils sont accueillis en extérieur, toujours par groupes classes.
Le climat est harmonieux et serein pour commencer ou terminer la journée.
Mme BACQUENOIS précise que ses enfants sont ravis des temps périscolaires, même si la cantine reste un lieu bruyant.

⇒ **Compte-rendu des exercices de sécurité**

Mme SACY présente le compte-rendu de l'exercice de **mise à l'abri** qui avait pour thème "La tempête" et qui a duré 10 minutes. Le regroupement des classes n'étant pas possible, les enfants se sont protégés sous les tables.

L'exercice incendie réalisé de façon inopinée a été plus compliqué :
L'alarme ne s'est pas déclenchée avec la clé. Il a donc fallu pousser le bouton d'urgence ce qui nécessite maintenant un réarmement du système par un professionnel. Les extincteurs n'ont pas été vérifiés depuis septembre 2019.
M. DESSOYE prend bonne note de ces besoins d'intervention. Pris par d'autres obligations, il quitte la réunion.

⇒ **Présentation du projet d'école**

Mme SACY présente le projet d'école 2021-2024 récrit au cours de cette année scolaire et validé par Monsieur l'Inspecteur.
Il comporte plusieurs parties :
- **Le rappel du projet d'école précédent et de ses objectifs**
- L'analyse de celui-ci et les objectifs atteints
- Les besoins des élèves d'après diverses études :
- Le profil de la population accueillie et de la scolarité des élèves
- Les pratiques pédagogiques, le climat scolaire, les partenaires de l'école

Ces deux analyses permettent de définir les ambitions que doit porter le nouveau projet d'école sur trois ans, déclinées en axes pédagogiques et éducatifs.

Les trois ambitions du projet d'école 2021-2024 sont :
- Améliorer les résultats des élèves dans tous les domaines touchant à la résolution de problèmes
- Améliorer le vivre ensemble en donnant du sens aux valeurs de la République
- Améliorer le dialogue avec les partenaires éducatifs

⇒ **Projet d'extension de l'école**

M. HIET rappelle le projet de création d'un pôle garderie/cantine qui servira également pour le CLSH et de l'extension de l'école par deux classes dont le Grand Reims est le maitre d'œuvre.
Un appel à candidature d'architectes a été lancé, 3 projets ont été retenus et le 19 mai un jury s'est réuni pour voter et choisir l'un des trois projets. Celui-ci doit maintenant être validé par la Présidente du Grand Reims et le Conseil Communautaire le 24 juin. M HIET pourra ensuite le présenter aux membres du Conseil d'Ecole.
Il y aura ensuite 12 à 14 mois de travaux durant lesquels il faudra s'organiser puisqu'un périmètre de sécurité sera mis en place.

⇒ **Année scolaire 2021-2022**

♦ **Organisation**

Les futurs élèves de Petite Section seront accueillis samedi 26 Juin de 10 heures à 11 heures30 pour une intégration sans mélange avec le groupe classe. Ils vivront un petit temps de classe ensemble, en douceur.
Les autres futurs élèves visiteront l'école fin juin-début juillet hors temps scolaire.

♦ **Effectifs et répartition envisagée**

28 élèves quittent l'école et 11enfants nous rejoignent.
Effectif total de l'école connu à cette date : 118 enfants.
Les classes qui étaient très chargées cette année scolaire vont retrouver des effectifs plus légers.
Les enseignantes ont travaillé sur les effectifs et les besoins spécifiques de l'année à venir.

Niveau	Nombre d'enfants par niveau	Besoins particuliers
PS	9	
MS	10	
GS	20	2 enfants à besoins particuliers Besoin d'une MS-GS et d'une GS-CP
CP	16	1 enfant à besoins particuliers + besoin de deux CP
CE1	17	Besoin d'une classe de CP-CE1
CE2	18	
CM1	13	ATE
CM2	15	1 enfant à besoins particuliers ATE
TOTAL	118	

Mme SACY présente la répartition envisagée à ce jour, sous réserve d'arrivées d'ici septembre 2021.

Niveaux	Enseignantes	Nombre d'enfants par niveau	Nombre d'enfants par classe
PS-MS- GS	Mme WSZOLEK	9 + 10 + 7	26
GS- CP	Mme HENNEQUIN	13 + 8	21
CP-CE1	Mme SOITEL	8 + 11	19
CE1- CE2	Mme SACY	6 + 18	24
CM1-CM2	Mme DARME	13 + 15	28
TOTAL		118	118

♦ **Listes de fournitures**

Les enseignantes présentent, par classe, les listes des fournitures scolaires demandées aux parents pour l'année scolaire 2021-2022. Les listes sont validées par les membres du Conseil d'Ecole.
Mme HENNEQUIN informe qu'elle est nommée l'an prochain à l'école de Val de Vesle et exprime son plaisir à revenir travailler avec une équipe et des enfants qu'elle connait.
Mme SACY souhaite la bienvenue à Mme HENNEQUIN, remercie l'équipe pédagogique de l'école pour son investissement et son implication et souhaite à Mmes MARTEL et ZOURANE un épanouissement professionnel dans leurs futures écoles.

♦ **Les actions pédagogiques**

Un créneau piscine va être demandé à la piscine de SUIPPES pour deux classes sur une demi-année sachant que la fréquentation de celle-ci est soumise à un retour à la normale des activités et des transports en septembre.
Ce sont les enfants de CE2-CM1-CM2 qui s'y rendraient dans un premier temps puis les enfants de CE1 pourraient prendre la place des enfants de CE2.

♦ **Vide grenier de la coopérative scolaire**

Compte-tenu des restrictions encore en place et de l'impossibilité pour les organisatrices d'assurer la sécurité sanitaire des participants et des visiteurs (gestes barrière, distanciation sociale….), du travail que représente la préparation du vide-grenier dès les mois de juillet, l'équipe pédagogique a décidé de ne pas organiser le vide-grenier de la coopérative scolaire en septembre 2021.

⇒ **Questions diverses**

Les photos scolaires ont été réalisées, le film de classe de neige en est au stade final.

Mme KERE exprime son plaisir à entendre que des projets sont malgré tout en cours et que les enfants vivent une année à peu près normale. Elle aborde également la difficulté à suivre une réunion en visio.

La séance est levée à 19h45.

Les membres du Conseil sont chaleureusement remerciés pour leur investissement au sein de l'école et leurs apports constructifs tout au long de l'année.

La directrice	La secrétaire
Mme SACY	Mme DARME

Comité des Parents d'Élèves (CPE)

Journée Festive du 2 juillet 2021 au Parc des Grands Bois de Val de Vesle

Cette année encore, nous avons dû nous passer de kermesse à cause de la COVID 19. Cependant, l'équipe enseignante et le CPE souhaitaient offrir une journée aux enfants pour clôturer cette année scolaire. La date du Vendredi 2 juillet a été fixée, heureusement c'était la plus belle journée de la semaine 😊



Nous avons travaillé en partenariat avec les maîtresses pour offrir une journée « festive » aux élèves : quelles activités à proposer, les espaces, les groupes, … ?
Même si cette journée était placée sous le signe de la joie, des rires et du fun, nous ne devions pas oublier les mesures sanitaires.
Nous avons donc accueilli les élèves séparément, tout au long de la journée.
A l'arrivée de chaque classe, le CPE a remis une bouteille d'eau à chaque élève, puis ils sont partis à la découverte des différentes activités/jeux. Chaque pôle était représenté par une couleur et les maîtresses et le maître ont reçus un plan détaillé des jeux.

Le matin, les classes de maternelle, CP et CE1, soit 86 élèves, ont pu profiter de 3 espaces de jeux :

Pôle « sportif »
Tirs au but
Lancer basket
Echasse/Cerceaux/Bascule
Lancer de poids (sachets)
Quilles/boules de pétanque en plastique
Course à la cuiller/œufs

Pôle « jeux »
Jeu du gruyère
Course en sac
Kapla (tour la + haute)
Chamboul'tout
Jeu coffre-fort
Jeu d'eau : bouteilles à remplir avec éponges

Pôle « calme »
Coin Lecture
Land'art
Structure
Yoga
Parcours vélo à pied
Jeu des anneaux















Après une bonne matinée, les enfants sont repartis à l'école pour pique-niquer, avec en cadeau, une magnifique médaille pour leur participation à ces mini-jeux. Ils étaient fiers !!!!

Les classes de CE2 et CM sont ensuite arrivées pour pique-niquer au Parc des Grands Bois avant de participer eux-aussi à cette journée festive.
Ils étaient 49 enfants l'après-midi, répartis sur 2 espaces de jeux avec 7 ateliers chacun

Pôle « sportif »
Tirs au but
Lancer basket
Echasse/Cerceaux/Bascule
Lancer de poids (sachets)
Course en sac
Course avec pieds attachés
Jeux des anneaux

Pôle « jeux »
Jeu du gruyère
Kapla (Fort Boyard)
Chamboul'tout
Jeu coffre-fort
Jeu d'eau : bouteilles à remplir avec éponges
Molki
Land'Art









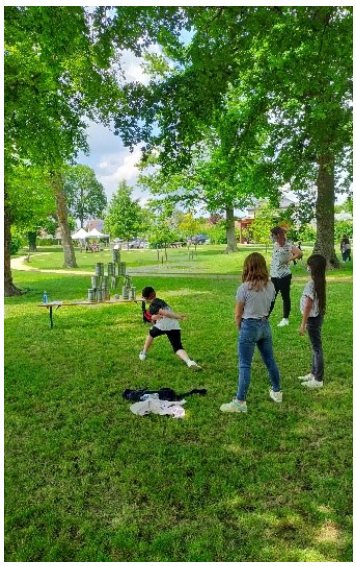


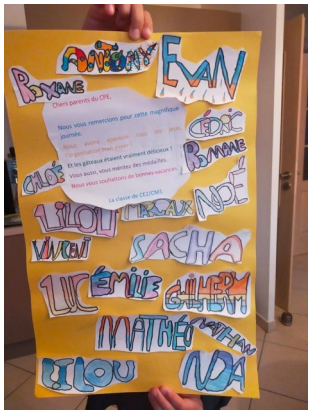

Les « grands » ont aussi eu le droit de repartir décorer d'une belle médaille.

Après tous les efforts fournis par les élèves, le CPE a offert à chaque enfant un goûter et une boisson pour clôturer cette magnifique journée ensoleillée et remplie de sourires et joie.

Encore un grand merci aux parents, grands-parents, tatas, oncles, collégiens pour leur disponibilité car sans eux nous n'aurions pas pu organiser cette journée. MERCI A VOUS

Nous avons reçu de nombreux remerciements pour cette journée de la part des enfants, des parents et de l'équipe enseignante. MERCI BEAUCOUP A VOUS.

A très bientôt pour nos prochaines manifestations.
Le CPE

Centre de Loisirs de Val-de-Vesle

L'association du CLSH de Val de Vesle s'est réunie pour son Assemblée Générale annuelle le 7 septembre 2021.

Un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Eden LEICHTENAUR
- Vice-Présidente : Marie BREBANT
- Secrétaire : Morgane GAUTHIER
- Vice-Secrétaire : Marion THIEBAUT
- Trésorière : Amandine OLIVIER
- Vice-trésorière : Betty MALICE

La nouvelle équipe met tout en œuvre pour continuer d'améliorer l'accueil des enfants sur les temps périscolaires et extra scolaires.

Un nouveau nom a été donné à l'association : **YOOPI**

L'accueil de loisirs est heureux d'accueillir les enfants de la commune et des communes avoisinantes pour des temps de loisirs lors des vacances scolaires et les mercredis.

L'association maintient ses orientations au service des enfants à travers la socialisation et le vivre ensemble, l'apprentissage de l'autonomie, la responsabilisation, l'ouverture aux nouveautés et le bien être et l'épanouissement de chacun.

L'année 2020/2021 s'est déroulée sur le thème **« L'imaginaire à travers les arts ».**
74 enfants ont été accueillis aux vacances de la Toussaint, 19 aux vacances de noël, 62 aux vacances d'hiver et 109 aux vacances d'été.

L'accueil de loisirs accueillera les enfants aux prochaines vacances de la Toussaint. ***Les inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 27 septembre 2021.***



Sortie bowling



< Les fleurs des émotions



Animation manga >

YOOPI recrute !

L'association **Yoopi** est toujours en recherche d'animateurs pour compléter son équipe les mercredis et les vacances scolaires.

Nous recherchons des personnes motivées, dynamiques et sensibilisées à l'animation et à l'encadrement d'enfants. La formation BAFA est appréciée mais pas obligatoire.

N'hésitez pas à envoyer votre CV et une lettre de motivation par mail à clshvaldevesle@gmail.com

À VENIR



Fecit & **openspace** ont le plaisir de vous inviter à leur événement CYCLE DE PERFORMANCES.

Vendredi 8 octobre 2021, 18h, Chapelle Saint-Marcoul, Laboratoire Chorégraphique, 33 rue Brulée, 51100 Reims : [Red Phrase] (étape de présentation d'une œuvre).

Samedi 9 octobre 2021, 18h, Fecit Toolbox, 11 rue de Reims, 51360 Val-de-Vesle : soirée de performances et concerts.

En présence des artistes : Hide Andseek, Théophane Bertuit, Anna Byskov, Jeanne Garcia, Aurore Gruel, Sophie Hasslauer, Antonin Mélon, Millie Voilà, Xuanhe Wang et Nini Yu.

Restauration sur place.
Conformément à la réglementation en vigueur le masque et le pass sanitaire sont obligatoires.

Fecit & openspace sont signataires de la Charte Professionnelle des bonnes pratiques dans le champ des arts visuels en région Grand-Est.

Cet événement bénéficie du soutien de la DRAC Grand-Est, de la Région Grand-Est, du Département de la Marne, de la Ville de Nancy et du Laboratoire Chorégraphique.



MARCHÉ RURAL de Val-de-Vesle

Notre Marché Rural compte désormais plus de 20 exposants, tous **Producteurs ou Artisans de la région** !
Venez découvrir leur savoir-faire lors de notre incontournable Marché Rural.

En présence du Food-Truck « Chez Claudine »

Samedi 9 octobre
de 8h à 13h
.....
Place René Viellard

















VENEZ NOMBREUX, ET MASQUÉS...

La municipalité de Val-de-Vesle et la LPO vous invitent à donner un coup de pouce à la Nature

Après avoir réalisé un diagnostic de la biodiversité, la commune passe à l'action.

Rendez-vous :



Samedi 13 Novembre

sous le marronnier rue Philippe, près du jardin de la biodiversité

De 9h à 12h, retroussez vos manches et participez à la plantation d'arbres fruitiers en compagnie de la LPO et remportez au choix un arbre fruitier, un nichoir à mésange ou un passage à hérisson à installer dans votre jardin ! *(Voir les modalités ci-après).* **Nous partirons également à la découverte des aménagements qui ont été réalisés et expliquerons leur indispensable rôle pour la faune, la flore et le maintien de la qualité de nos paysages.**



En 2018, un inventaire de la faune et de la flore a été réalisé

A l'initiative de la commune, et grâce au soutien de la DREAL Grand Est, un « Diagnostic de la Biodiversité Communale » (DBC) a été effectué. Il a permis d'identifier les animaux et les plantes à fort enjeu pour le territoire ainsi que les zones les plus favorables pour les espèces sauvages.

Et après ?

Suite à cet inventaire, la commune a souhaité aller plus loin en s'engageant dans un projet en faveur de la biodiversité et notamment des Trames Vertes et Bleues.

Trame Verte et Bleue (TVB), qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une notion paysagère qui identifie les « corridors écologiques », chemins empruntés par les espèces pour se reproduire, s'alimenter ou rejoindre leur site d'hivernage (exemple : les haies, les alignements d'arbres, les cours d'eau etc.). Ils permettent d'établir des connexions entre les « réservoirs de biodiversité », zones à forte valeur écologique.

Ma contribution en tant qu'habitant :

Participez à l'opération « **Un jardin = Une action pour la TVB !** » !
Les jardins peuvent jouer un rôle important dans la Trame Verte et Bleue car eux aussi, permettent à des animaux de transiter, d'hiverner, de s'alimenter ou de se reproduire. La commune propose à ses habitants d'agir pour la nature en réalisant une action pour la **Trame Verte et Bleue** dans leur jardin.
Vous pouvez choisir parmi trois installations (un nichoir à mésange, un passage à hérisson ou un arbre fruitier) qui seront distribuées à la fin de l'animation du 13 novembre, dans la limite des stocks disponibles.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

LUNDI : *de 15h à 19h*
MERCREDI : *de 8h à 12h (*) et de 14h à 17h*
VENDREDI : *de 15h à 19h*
SAMEDI : *de 8h à 12h*
(: fermeture de 8h à 12h le 1er mercredi de chaque mois)*

Pour les personnes souhaitant participer à cette animation du samedi 13 Novembre, merci de vous inscrire à la médiathèque, aux heures d'ouverture, avant le 30 octobre.

AS VALVE

Le tournoi de tennis de double de VAL-DE-VESLE a eu lieu le dimanche 11 juillet 2021 toute la journée.

Le beau temps était présent, et 14 joueurs ont pu batailler tout au long de cette belle journée. La finale a vu Christophe et Sébastien remporté le challenge contre Romain et Nicolas.

Nous avons partagé un repas, entre joueurs, famille et amis. Un très bon moment de convivialité et de partage.

Bruno BRACHET



Le **Club de l'Amitié** reprend ses activités chaque mardi après-midi, à partir du 19 octobre 2021 à 14h au Foyer Rural.

L'Assemblée générale se tiendra le même jour à 16h30.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux adhérents pour partager des moments de convivialité dans la bonne humeur.

Club de l'Amitié
VAL DE VESLE

La Présidente,
Micheline BELLOUIN





CHORALE « La Cigale »

Le mot de la Présidente :



« Bonjour à tous et à toutes,

Les répétitions de la Chorale ont repris depuis le lundi 20 septembre dernier. Nous nous réunirons tous les lundis au Foyer Rural, place René Viellard à 20h.
Nous recherchons toujours des voix d'homme et de femme pour compléter notre équipe.
N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements. »

Amicalement, Sylvianne TOURET

Renseignements au 06.70.96.47.35
Pass sanitaire ou test PCR négatif obligatoire

INFOS UTILES

Médiathèque :
2 rue Philippe - Quartier de Thuisy
03.26.02.15.39 ou
bibliotheque.valdevesle@grandreims.fr

Camping :
8 rue du Routoir - Quartier de Courmelois
03.26.03.91.79 ou camping@valdevesle.fr

Centre de loisirs de Val-de-Vesle :
www.centredeloisirs-valdevesle.fr
Facebook : @CLSHValdeVesle

Assistante maternelle :
www.assistante.maternelle.marne.fr

Collecte des Déchets :
03.26.02.90.90 ou tri.info@grandreims.fr

Bacs bordeaux : Vendredi
Bacs jaunes : Lundi
Pensez à sortir vos bacs la veille du jour de collecte !

Déchetterie de Villers-Marmery :
Route des Petites Loges 51380 Villers-Marmery

Lundi, mardi : 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Eau potable :
Dernières analyses disponibles sur :
https://eau.grandreims.fr/commune/val-de-vesle.html

Enedis :
Urgences électricité : 09 726 750 51



L'AGENDA

08 et 09 octobre : Fecit et Openspace : Cycle de performance (voir flyer en page 30)

09 octobre : Marché Rural - Place René Viellard

11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918 à 11h devant le monument aux morts

13 novembre : Sortie LPO

21 novembre : Bourse Puériculture, organisée par le CPE de 8h à 16h au Foyer Rural

14 janvier 2022 : Cérémonie des vœux du Maire

ENTREPRISES DE LA COMMUNE ? RECENSEZ-VOUS À LA MAIRIE

A l'occasion de la sortie prochaine de notre nouveau site internet et de l'évolution de l'application Illiwap, **la Commune a pour projet de recenser les entreprises et micro-entreprises locales** (uniquement celles qui siègent à Val-de-Vesle).

Dans un premier temps, nous souhaiterions connaître les entreprises qui seraient intéressées pour figurer dans la liste de nos commerces et services de proximités sur le futur site internet de la Commune ainsi que sur l'annuaire de notre application Illiwap.

Si vous êtes intéressé, merci de nous envoyer un mail à **mairie@valdevesle.fr**, avec si possible :

⇒ Nom de la société
⇒ Logo ou photo
⇒ Photos d'illustration (min. 3)
⇒ Site internet (ou facebook)
⇒ Adresse
⇒ Contact : nom, prénom, mail et téléphone
⇒ Petite description

Pour chaque demande d'inscription sur cette liste, la commission « Communication et Informations municipales » étudiera la recevabilité de celle-ci.

La Mairie